

# FICHE EPI

*Attention, cette fiche est fournie à titre indicatif, elle n'a pas vocation à être exhaustive. La protection individuelle doit être adaptée à chaque situation de travail.*

## SERRURIER - METALLIER

### PROTECTION DES YEUX

Protège contre les projections, éclats et l'intensité lumineuse lors du soudage...

Lunettes ou sur-lunettes avec protection latérale NF EN 16321-3  
Masques à filtre EN 175 (+ EN 169, EN 16321 ou EN 379 + A1 selon le type de masque choisi)



### PROTECTION RESPIRATOIRE

Protège contre les poussières, les vapeurs de soudage et les produits dangereux

Demi-masque P3

Jetables EN 149 : 2001 +A1: 2009

Réutilisables (avec cartouches adaptées)

Masque combiné gaz-particule NF EN 140

Exposition à des produits dangereux : voir FDS pour connaître le type de masque



### PROTECTION CONTRE LA CHUTE

Protège lorsque la protection collective n'est pas suffisante (dépose et pose de garde-corps par exemple)

Harnais complet (NF EN 361)

Longe avec absorbeur de choc (NF EN 355) ou enrouleur (NF EN 360)

Point d'encrage (NF EN 795)

Connecteurs (NF EN 362)



### CHAUSSURES DE SECURITE

Protège contre les chutes d'objets, les chutes et les perforations

EN ISO 20345

+ spécification S (embout de protection)

+ spécification P (anti perforation)

Tige haute ou basse

Avec protection contre les projections de particules chaudes



### PROTECTION DE LA TETE

Protège des chutes d'objets et des chocs lors de certaines situations spécifiques de chantier

Norme : NF EN 397/A1

Chaque casque a une date limite d'utilisation (de 3 à 5 ans), voir notice.



### PROTECTION AUDITIVE

Protège du bruit en atelier et sur chantier et lors du travail dans un environnement bruyant.

Bouchons d'oreille réutilisables ou jetables NF EN 352-2

Casque antibruit ou serre-tête : NF EN 352-1

Casque antibruit avec atténuation active ou semi-active NF EN352-4 et EN352-5



### PROTECTION DES MAINS

Protège contre les coupures et le contact avec des produits dangereux

Contre le risque mécanique NF EN 388 + A1

Contre le risque chimique (étanches) NF EN ISO 374-1

Gants de soudure NF EN 12477

Important : prendre la taille adaptée à chaque personne



### VETEMENTS DE TRAVAIL

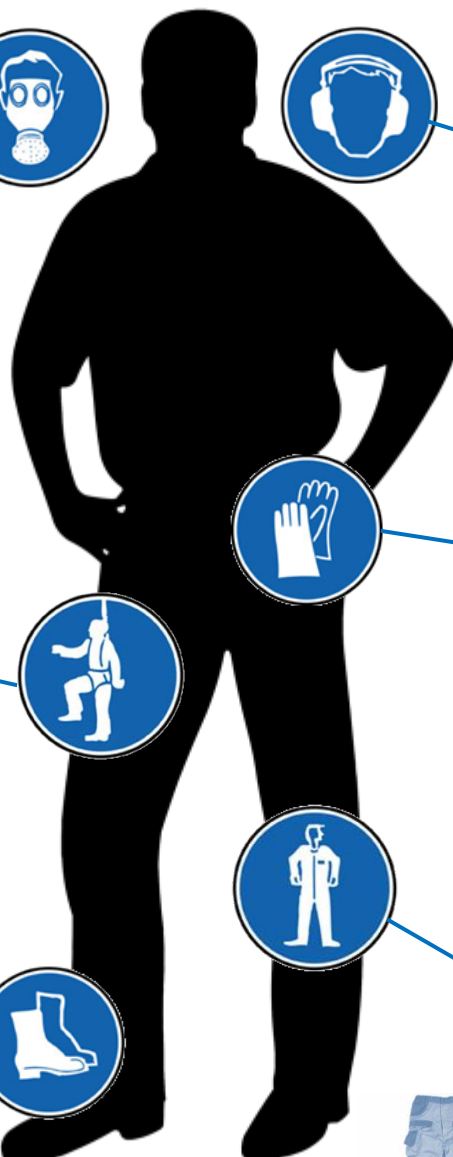
Protège le corps et la peau  
A adapter aux conditions environnementales.

Préférer les vêtements les plus couvrants possibles mais respirants pour l'été ISO 13688

Vêtements de soudeurs ISO 11611 : tablier, veste, machettes, cagoule, guêtres

Contre les intempéries NF EN 343

Contre le froid NF EN 342



Le chef d'entreprise a l'obligation de fournir les EPI nécessaires à ses salariés et de les renouveler en cas de besoin. Les salariés sont, de préférence, associés au choix des EPI afin de réduire les risques de non-port. Les salariés ont l'obligation de porter les EPI fournis. Cette obligation doit être inscrite au règlement intérieur de l'entreprise ou dans une note de service.

